



PROTCOLE SANITAIRE SAISON 2020-2021 Grande salle Cardon

Il revient à chacun de nous de respecter les gestes barrières. En cas de doute (fièvre, toux, symptômes grippaux), on ne vient pas au cours.

pour cela l'association et la mairie ont signé un protocole sanitaire :

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 11 ANS,
IL EST RETIRÉ SEULEMENT PENDANT L'ACTIVITÉ SPORTIVE.**

1/ L'entrée se fait avec un masque par la porte avant.

- Les enfants entrent seuls dans la salle, les parents attendent à l'extérieur que le professeur les prenne en charge.
- On change de chaussures dans l'entrée
- **On se lave les mains** avec du gel hydroalcoolique personnel ou dans les sanitaires avec du savon.
- On prend ses affaires avec soi car la sortie se fera par une porte arrière

2/ On ne s'embrasse pas, on respecte les distances en particulier dans les espaces étroits comme les entrées, les sanitaires.

3/ Les portes intérieures seront laissées ouvertes dans la mesure du possible pour éviter de toucher les poignées. Les portes donnant sur l'extérieur seront elles aussi laissées ouvertes si la météo le permet. La salle est aérée entre chaque séance.

4/ On se signale à l'animateur ou professeur qui note les présents.

5/ Le matériel utilisé est à usage personnel, il est apporté par l'adhérent et remporté à la fin du cours, il ne doit en aucun cas être prêté ou échangé lors de la séance.

6/ Pendant le cours les distances sont respectées, pas de contacts physiques.

7/ A la fin de la séance, on remet son masque, on remporte son matériel, on sort par l'arrière du bâtiment.

**Le respect de ces règles simples est la garantie de notre sécurité sanitaire à tous.
Ces règles peuvent évoluer en fonction des consignes gouvernementales**

L'association donne le pouvoir aux animateurs et professeurs de refuser un participant qui ne respecterait pas ces mesures et mettrait en danger les autres.

La Présidente
Anne MAINAUD